

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 10 (1964)

**Heft:** 8 [i.e. 7]

  

**Artikel:** Jouy-en-Josas 28 juin : rapport de M. Roh

**Autor:** Roh, Henri

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848960>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Jouy-en-Josas 28 juin : RAPPORT DE M. ROH

Monsieur l'Ambassadeur,  
Madame Soldati,  
Mesdames,  
Messieurs,

Je suis heureux et honoré de vous apporter un peu d'air du Pays et même du Haut-Pays puisque je suis Valaisan. M. Roger Nordmann, animateur de Radio-Lausanne, auteur du projet de Communauté Nationale d'Investissement, patronné par l'Exposition nationale suisse, me prie de l'excuser, étant donné qu'il a été retenu par d'autres obligations.

S'il m'a chargé de vous présenter la Communauté, c'est parce que j'ai été, dès le début, son principal supporter et que j'ai réalisé en Valais, sur un plan plus restreint, une idée similaire à la sienne.

### Prosperité et exode des campagnes

Vous vous posez certainement la question : Pourquoi cette initiative ? Car lorsqu'on consulte la statistique, le niveau de vie de la Suisse apparaît des plus favorables puisqu'il se situe dans le peloton de tête des nations du globe.

En réalité, de grandes inégalités subsistent entre les diverses couches sociales de la nation : inégalité entre les bien portants et les handicapés physiques par exemple, inégalité entre le revenu du paysan et celui des autres professions. C'est ainsi qu'une étude réalisée par le Service romand de vulgarisation agricole, à Lausanne, a fait ressortir que le revenu moyen d'un paysan de la montagne est d'environ 3.500 F par année seulement.

On comprend, dans ces conditions, que la Suisse ait connu un exode rural prononcé. Alors que sous l'Ancien Régime les 94 % des personnes vivaient dans des localités de moins de 5.000 habitants, en 1950, ce pourcentage est tombé à 48 % : l'exode provoque, comme corollaire, la concentration démographique et économique dans les cités urbaines. Je vois trois causes principales à cet exode :

C'est tout d'abord la Révolution industrielle qui a remplacé le métier à filer et à tisser à bras, rural, par le métier mécanique, urbain. C'est ensuite la Révolution politique de 1799 qui a établi la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises sur tout le territoire national et a supprimé par conséquent les entraves corporatives à la libre circulation des hommes. C'est enfin la politique économique pratiquée par les cantons : les cantons industriels ont toujours pratiqué une politique industrielle active, alors que les cantons agricoles ont poursuivi une politique agraire étroite. Au

lieu de retenir sur place la main-d'œuvre libérée par les progrès agricoles, ils l'ont laissée partir vers les centres urbains.

S'il est bon qu'une région rayonne par ses émigrants, qui sont ses véritables ambassadeurs, cette émigration est malsaine parce qu'elle est massive et se fait toujours à sens unique, des villages vers les villes.

L'exode est anormal pour d'autres raisons encore : pour des raisons morales d'abord, car les cantons agricoles se doivent de nourrir leurs enfants ; pour des raisons sociales et économiques ensuite : l'exode est une saignée pour les cantons agricoles en même temps qu'il cause des problèmes sociaux ardues dans les villes ; l'exode est enfin dangereux pour des raisons politiques : il provoque un affaiblissement du fédéralisme, ciment de la Confédération helvétique, par le fait que les cantons agricoles perdent de leur poids politique dans les conseils de la nation.

### Réaction des cantons agricoles

Certes, par une espèce d'autodéfense naturelle, les cantons agricoles ont réagi à la suite de l'accélération de l'exode provenant de la crise agraire des années 1948-50 et de la rationalisation agraire. La plupart des cantons agricoles, avec des succès inégaux d'ailleurs, ont lancé une nouvelle politique d'industrialisation afin de procurer des emplois sur place à la main-d'œuvre libérée. C'est ainsi que les cantons du Valais, de Fribourg, du Tessin, des Grisons, de Vaud, de la Suisse primitive, etc. ont créé des offices de développement industriel.

Pour ce qui est du Valais, une association sans but lucratif a été créée en 1951 ; elle a ouvert un office de recherches industrielles dont le rôle est d'attirer l'attention des industriels sur les possibilités du Valais, de soutenir le financement des entreprises nouvelles, ainsi que toutes démarches utiles auprès des autorités fédérales, cantonales et communales.

L'office a demandé aux communes de créer des commissions locales qui sont chargées de mettre sur pied un plan d'aménagement communal prévoyant des zones industrielles avec tous services de bases utiles.

Pour sa part, le canton a voté une loi pour le développement de l'industrie qui prévoit des subventions aux communes créant les services de base ainsi que des subventions pour la réadaptation professionnelle.

Les résultats acquis jusqu'à ce jour ont été intéressants puisqu'environ 5.000 postes de travail ont été créés par les industries nouvelles qui ont effectué des investissements pour quelque 750 millions de francs.

Du point de vue de la politique d'industrialisation, le canton du Valais crée des zones à l'embouchure des vallées, en particulier pour l'industrie lourde ; les



ouvriers viennent y travailler par cars, téléphériques, chemins de fer ou autres moyens personnels ; en outre, nous installons des entreprises dans le centre des vallées ; il s'agit essentiellement d'industries légères : horlogerie, confection, mécanique de précision. C'est ainsi qu'on a vu surgir des industries légères à Iséables, Vissoie, Nendaz, Savièse, St-Nicolas, Vollèges, Salvan, Orsières, etc.

On a même vu des techniciens et des ingénieurs valaisans rentrer au pays et diriger des ateliers.

Sur le plan social, les résultats ne se sont pas fait attendre : les revenus en augmentation ont permis la construction de maisons nouvelles et le développement de la formation professionnelle.

### Le rôle de la Communauté Nationale d'Investissement

Toutefois, l'action entreprise s'est révélée insuffisante. D'une part, les financiers hésitent à investir dans les régions agricoles et d'autre part, les jeunes industriels de l'endroit ne disposent pas de fonds suffisants pour le lancement de leurs initiatives.

Il s'agit donc, selon le mot célèbre, « d'aider les régions agricoles à s'aider elles-mêmes ». Or, Roger Nordmann a pensé atteindre cet objectif en lançant sa Communauté Nationale d'Investissement. Cette initiative tombe justement l'année de l'Exposition nationale dont la devise est « croire et créer ».

L'Exposition nationale vise à faire un bilan honnête de nos réussites et de nos échecs, de nos lumières et de nos ombres. C'est ainsi qu'à côté de l'examen de conscience que constituent les films de Brandt, vous trouverez, par exemple, dans le secteur agricole, l'étude dont j'ai parlé, du Service romand de vulgarisation agricole concernant le village de Bruson (Bagnes). Cette étude montre la nécessité de procurer des activités autres qu'agricoles aux populations de montagne : activités industrielles ou tertiaires, touristiques entre autres.

M. Nordmann a constitué un comité d'initiative qui m'a chargé de présenter un rapport sur les possibilités et l'organisation de la Communauté.

Ce rapport a été soumis à la direction de l'Exposition nationale, qui, alors, a accepté de patronner l'idée de Roger Nordmann : la Communauté constituera le prolongement de la prise de conscience de ses propres problèmes par le peuple suisse. Ainsi l'Exposition se perpétuera par un acte de solidarité nationale.

La Communauté Nationale d'Investissement sera une grande société, probablement une société anonyme, dont le but est de financer des industries, ainsi que des zones industrielles ou touristiques dans les régions agricoles.

A partir du 15 septembre 1964, par l'intermédiaire de la Voie suisse de l'Expo et appuyée par la presse, la télévision et la radio, la Communauté fera appel à tout le monde pour la souscription de son propre capital social.

La Communauté offre ceci d'original qu'elle donnera un revenu aux épargnants qui veulent bien souscrire des actions et qu'elle permettra en même temps, grâce à son capital, de financer des œuvres nouvelles.

Il s'agit donc d'une entraide mutuelle par l'investissement.

A la différence d'un don unique qui est consommé par l'œuvre charitable entreprise, la société d'investissement offre la possibilité de perpétuer l'action entreprise et de se développer à l'avenir. C'est une forme nouvelle de charité qui vise à soutenir une vraie réforme de structures dans les cantons agricoles.

### Valoriser le pays en valorisant l'homme

La réalisation de la Communauté intervient tout à fait dans le sens de l'esprit helvétique.

Il s'agit en effet d'une initiative qui soutient l'économie privée et sauvegarde les libertés fondamentales prévues dans la constitution. Elle fortifie d'autre part le fédéralisme par le soutien de l'initiative individuelle, de la famille, de la commune et des cantons.

On espère enfin que la Confédération donnera son appui à la Communauté ; au reste, deux postulats ont été déposés aux Chambres fédérales par MM. Lampert, conseiller aux Etats, et Tenchio, conseiller national, en vue d'obtenir de la Confédération un appui à l'industrialisation des régions de montagne ; ces postulats demandent précisément la création d'un fonds de financement pour l'industrialisation des régions de montagne.

C'est dire que tout un mouvement est en route visant à soutenir le fédéralisme helvétique par le renforcement économique des cantons défavorisés.

A ce titre, la Communauté Nationale d'Investissement intervient tout à fait dans l'esprit d'entraide de notre devise nationale.

Au reste, un pays vaut ce que valent ses hommes. Ce sont par conséquent tous les hommes du pays qu'il faut valoriser sur le plan personnel, sur le plan familial, sur le plan professionnel, sur le plan social et sur le plan politique.

Henri ROH.

#### COMMUNIQUE

Le Comité du CERCLE SUISSE ROMAND est dans l'impossibilité d'envisager la Sortie annuelle chez notre membre et ami, M. GROBLI, pour l'annoncer dès maintenant (prévue pour le 20 sept.).

Au cas où cette sortie pourrait être organisée, une circulaire sera adressée à tous les membres. Les AMIS pourront se renseigner auprès du Président TAPERNOUX, Port-Royal 29-43, vers le 15 SEPTEMBRE.